



Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **Bill Martine**, Chemin de la Taillaz 6, 1525 Seigneux
Auteur des Plans : Atelier d'architecture GRAPHOS, Rue Principale 2, 1978 Lens
Nature du projet : Changement des fenêtres avec suppression des croisillons
Situation : Icogne, Parcelle n°642, Plan n°7, au lieu-dit «Trechière»
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales
Coordonnées : 2'599'826 / 1'129'886
Propriété de : Bill Martine
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 26 septembre 2023.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 29 septembre 2023

L'Administration communale

